

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 03/10/2024

**Présents** : CHAUVIN Eric, GENET Juliette, GIRARD Georges-François, MANZONI Jean-Michel, MICHAUD Luc, MILLET Damien, VALLET Patricia.

**Absents excusés** : BRETIN Anthony,  
MOUREZ Thierry,  
TRESY Philippe, donne pouvoir à MICHAUD Luc.

**Secrétaire de séance** : CHAUVIN Eric.

7 présents, 8 votants

M. le Maire, Luc Michaud, ouvre la séance à 20 h.

## 1 - Déploiement fibre optique

Relancée par M. le Maire, la société Prisme en charge du déploiement de la fibre optique dans le Jura apporte des précisions :  
- rue de la Forge, chemin de Rosnay et rue Roussot, la fibre empruntera les réseaux souterrains actuellement en cours de réalisation, la zone est logiquement en attente de l'achèvement des travaux ;  
- la Maison Pour Tous, rue Saint-Vernier, en attente du retour de la convention ;  
- seront éligible fin octobre la fin de la rue de la Combe, la rue Emile Picard, le lotissement du verger Baron, et la finalisation du lotissement Trangle-Loup.

Ce début novembre devrait donc marquer une mise à disposition du réseau fibre quasi généralisée, même si encore soumise à la programmation des branchements terminaux par les différents opérateurs fournisseurs d'accès à internet..

## 2 - Défense Incendie à Rosnay

Suite à la réforme de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), l'installation sur la parcelle maintenant communale AC 5 à Rosnay, au lieu-dit "Clos Jeunet" ou "en Champène", d'une réserve incendie de 120 m3 est chiffrée par devis à un total d'environ 42.000 €. Les travaux de terrassement et la cuve rigide enterrée pour un montant de 40.203 € par la société ETCTP, et le raccordement au réseau du SIE de L'Heute La Roche pour un montant de 1.929 € par la société SUEZ, gestionnaire du dit réseau par délégation de service public.

La solution d'une bache souple en surface, certes moins coûteuse, a été délaissée pour cause d'une pérennité laissant à désirer : durée de vie maximale d'une vingt-cinquaine d'années sans tenir compte des éventuelles dégradations ou incivilités.

Par délibération à l'unanimité des 8 votants, le Conseil Municipal acte les devis et décide de réaliser les dossiers de demandes de subventions, lesquels laissent espérer une aide d'environ 50 %, soit un reste à charge pour la commune d'environ 20.000 €.

## 3 - Questions diverses

### BOIS - FORET

**Assiette des coupes de bois**, les coupes et ventes de bois programmées par l'ONF font état d'un total, toutes essences et tout mode d'exploitation confondus, de 835 m3 pour l'année 2025.

Par délibération à l'unanimité des 8 votants, le Conseil Municipal valide les propositions de l'ONF et autorise M. le Maire à signer les documents afférents.

**Affouage**, l'Aménagement Forestier 2020-2039, qui régit sur 20 ans l'entretien de la forêt lavinoise, prévoit d'exploiter cette année les parcelles n° 37, 39, 40, 41 et 42. Afin de définir les besoins, et ainsi fixer les volumes concernés et leur mode d'exploitation, les intéressés sont priés de se signaler et de s'inscrire (dernier délai 31/10/24). La délibération d'attribution de l'affouage 2024-25 pourra alors être ajustée au meilleur de l'intérêt de la commune et des affouagistes.

L'information sera portée aux habitants par les moyens habituels, panneaux d'affichage et liste de diffusion.

### MAIRIE

**Vente de bois**, la commune met en vente au plus offrant environ 15 m3 de bois de chauffage, arbres abattus et déposés sur la place de retournement "les Prés Brûlés", au bout du chemin une fois passée la cabane de chasse, à façonner... Les personnes intéressées peuvent déposer en mairie, ou dans la boîte aux lettres de la mairie, leur offre de prix sous enveloppe cachetée avant le jeudi 24 octobre, pour ouverture des plis et attribution le vendredi 25/10 à 10 heures.

L'information sera portée aux habitants par les moyens habituels, panneaux d'affichage et liste de diffusion.

**Chemin "chez les Campys" à Rosnay**, le chemin qui mène aux habitations est situé sur le domaine public. La commune étudie les possibilités de le faire intégrer à la voirie d'intérêt communautaire pour envisager son amélioration.

**Point sur le budget d'investissement**, l'impact des travaux de l'effondrement de la route de Rosnay en début d'année, par définition imprévis, et l'opportunité de profiter d'aides conséquentes pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Forge et chemin de Rosnay, laisse une marge de manœuvre limitée.

Ainsi, l'éventualité d'une remise en eau pérenne de la fontaine du Quart d'Amont en profitant des travaux d'enfouissement est repoussée. Le devis d'un montant de 18.000 € pour une sur largeur de la tranchée en cours, qui aurait permis de passer une conduite en vue de remonter à la source originelle un peu plus haut que l'antenne relais, anéantirait cette marge de manœuvre budgétaire qu'une gestion sereine conseille de conserver en cas d'impondérables.

Le projet n'est toutefois pas abandonné, il reste possible d'étudier la reprise d'une alimentation par le chemin de la Méline, laquelle permettrait à la fontaine de couler de façon intermittente en fonction de l'abondance des précipitations.

### VILLAGE

**Carte Avantages Jeunes**, cette année une quarantaine de Carte Jeunes, prises en charge par la commune, ont été distribuées.

**Repas des Aînés**, la date du dimanche 15 décembre est retenue pour ce moment de convivialité et de partage. Les membres de la Commission Communale d'Action Sociale se chargent de réserver le restaurant et de prendre contact avec les bénéficiaires. Les personnes placées en structure d'hébergement recevront un colis de substitution.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 07 novembre 2024 à 20 heures.  
L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, M. le Maire déclare la séance levée à 20 h 45.  
Le présent compte-rendu (manuscrit) est approuvé et signé par l'ensemble des présents au Conseil Municipal.

Lavigny, le 10/10/2024  
Le Maire, Luc MICHAUD.

